



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

### Date de convocation

29/03/2023

### Date d'affichage

29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### Procuration(s) :

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-01**

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022 : Budget Principal**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion du Budget Principal est établi par Mesdames BRETON-PITAVI Florence et CAUQUIL Élodie, comptables au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2022 du Budget Principal établi par Mesdames BRETON-PITAVI Florence et CAUQUIL Élodie, comptables au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 12, Contre : 1, Abstention : 0)

Pour : M. ATTANE Lionel, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. GOUSSE Xavier (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par M. MILLET Alain)

Contre : Mme BETTEGA Sylvie

Abstention :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

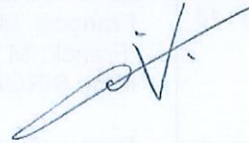
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

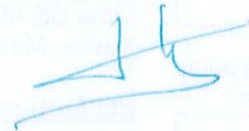
Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,



## Résultats budgétaires de l'exercice

73100 - SALIES-DU-SALAT -

Exercice 2022

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	201 000,00	4 035 176,08	4 236 176,08
Titres de recette émis (b)	40 680,30	3 560 384,67	3 601 064,97
Réductions de titres (c)		54 744,67	54 744,67
Recettes nettes (d = b - c)	40 680,30	3 505 640,00	3 546 320,30
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	201 000,00	4 035 176,08	4 236 176,08
Mandats émis (f)	170 738,76	2 709 500,16	2 880 238,92
Annulations de mandats (g)		134,92	134,92
Depenses nettes (h = f - g)	170 738,76	2 709 365,24	2 880 104,00
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		796 274,76	666 216,30
(h - d) Déficit	130 058,46		



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

73100 - SALIES-DU-SALAT -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement	38 578,40		-130 058,46		-91 480,06
Fonctionnement	620 866,08		796 274,76		1 417 140,84
<b>TOTAL I</b>	<b>659 444,48</b>		<b>666 216,30</b>		<b>1 325 660,78</b>
II - Budgets des services à caractère administratif					
29000-ETABLISSEMENT THERMAL					
SALIES -					
Investissement	-144 374,04		-56 209,63		-200 583,67
Fonctionnement	-264 302,66		-178 208,22		-442 510,88
<b>Sous-Total</b>	<b>-408 676,70</b>		<b>-234 417,85</b>		<b>-643 094,55</b>
29100-SALINEA SPA - SALIES DU SALAT					
Investissement	-56 612,26				-56 612,26
Fonctionnement	-189 161,19		-95 960,99		-285 122,18
<b>Sous-Total</b>	<b>-245 773,45</b>		<b>-95 960,99</b>		<b>-341 734,44</b>
29200-RESIDENCE LES SALATINES SALIES D					
Investissement	259 346,05		15 516,00		274 862,05

## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

73100 - SALIES-DU-SALAT -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Fonctionnement	-21 262,70		747,35		-20 515,35
Sous-Total	238 083,35		16 263,35		254 346,70
TOTAL II	-416 366,80		-314 115,49		-730 482,29
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	243 077,68		352 100,81		595 178,49





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### Procuration(s) :

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-02**

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022 : Résidence " Les Salatines "**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion de la Résidence « Les Salatines » est établi par Mesdames BRETON-PITAVI Florence et CAUQUIL Élodie, comptables au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2022 de la Résidence « Les Salatines » établi par Mesdames BRETON-PITAVI Florence et CAUQUIL Élodie, comptables au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,



# Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2022

Envoyé en préfecture le 05/04/2023  
 Reçu en préfecture le 05/04/2023  
 Publié le 05/04/2023  
 ID : 031-213105232-20230404-2023\_04\_02-DE

RESIDENCE LES SALATTINES SALIRS D		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Revenus budgétaires totales (a)	259 346,05	167 109,59	426 455,64	
Recettes de recettes émises (b)	15 516,00	133 456,59	148 972,59	
Recettes de titres (c)	15 516,00	133 456,59	148 972,59	
Recettes nettes (d = b - c)				
Émissions budgétaires totales (e)	259 346,05	167 109,59	426 455,64	
Mandats émis (f)		132 709,24	132 709,24	
Mandats de mandats (g)		132 709,24	132 709,24	
Mandats nettes (h = f - g)				
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
(d - h) Excédent	15 516,00	747,35	16 263,35	
(h - d) Déficit				



## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
et principal					
Investissement					
Investissement					
Investissement					
<b>TOTAL I</b>					
Budgets des services à caractère administratif					
RESIDENCE LES SALATINES SALIES D					
Investissement	259 346,05		15 516,00		274 862,05
Fonctionnement	-21 262,70		747,35		-20 515,35
<b>Sous-Total</b>	<b>238 083,35</b>		<b>16 263,35</b>		<b>254 346,70</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>238 083,35</b>		<b>16 263,35</b>		<b>254 346,70</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>238 083,35</b>		<b>16 263,35</b>		<b>254 346,70</b>

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ID : 031-213105232-20230404-2023\_04\_02-DE

20200





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

### Date de convocation

29/03/2023

### Date d'affichage

29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### Étaient présents :

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### Procuration(s) :

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### Étai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### Étai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-03**

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022 : Établissement Thermal**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion de l'Établissement Thermal est établi par Mesdames BRETON-PITAVI Florence et CAUQUIL Élodie, comptables au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2022 de l'Établissement Thermal établi par Mesdames BRETON-PITAVI Florence et CAUQUIL Élodie, comptables au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 12, Contre : 0, Abstention : 1)

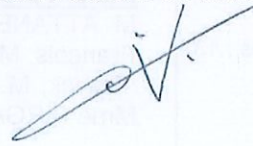
Pour : M. ATTANE Lionel, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. GOUSSE Xavier (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par M. MILLET Alain)

Contre :

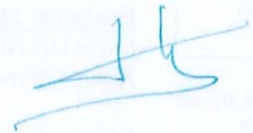
Abstention : Mme BETTEGA Sylvie

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,



## Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2022

ETABLISSEMENT THERMAL SALIES -		SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
Revenus budgétaires totales (a)	204 374,04	1 008 872,50	1 213 246,54	
Trésorerie de recette émis (b)		410 940,25	410 940,25	
Produits de litres (c)		2 936,46	2 936,46	
Recettes nettes (d = b - c)		408 003,79	408 003,79	
Dotations budgétaires totales (e)	204 374,04	1 008 872,50	1 213 246,54	
Emis (f)	56 209,63	588 872,01	645 081,64	
Mandats émis de mandats (g)		2 660,00	2 660,00	
Annulations nettes (h = f - g)	56 209,63	586 212,01	642 421,64	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>				
(d - h) Excédent				
(h - d) Déficit	56 209,63	178 208,22	234 417,85	

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le

ID : 031-213105232-20230404-2023\_04\_03-DE





## Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

ETABLISSEMENT THERMAL SALLES -

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
Budget principal					
Investissement					
Financement					
<b>TOTAL I</b>					
Budgets des services à caractère administratif					
ETABLISSEMENT THERMAL SALLES -					
Investissement	-144 374,04		-56 209,63		-200 583,67
Fonctionnement	-264 302,66		-178 208,22		-442 510,88
<b>Sous-Total</b>	<b>-408 676,70</b>		<b>-234 417,85</b>		<b>-643 094,55</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-408 676,70</b>		<b>-234 417,85</b>		<b>-643 094,55</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>-408 676,70</b>		<b>-234 417,85</b>		<b>-643 094,55</b>

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

ID : 031-213105232-20230404-2023\_04\_03-DE



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

### Date de convocation

29/03/2023

### Date d'affichage

29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

..../..../...

et publication du :

..../..../...

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### Procuration(s) :

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-04**

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2022 : Spa**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion du Spa est établi par Mesdames BRETON-PITAVI Florence et CAUQUIL Élodie, comptables au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2022 du Spa établi par établi par Mesdames BRETON-PITAVI Florence et CAUQUIL Élodie, comptables au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ID : 031-213105232-20230404-2023\_04\_04-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,



## Résultats budgétaires de l'exercice

Exercice 2022

Envoyé en préfecture le 05/04/2023  
 Reçu en préfecture le 05/04/2023  
 Publiè le 05/04/2023  
 ID : 031-213105232-20230404-2023\_04\_04-DE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
ns budgétaires totales (a)	56 612,26		56 612,26
recette émis (b)		528 553,45	528 553,45
ns de litres (c)		140 798,76	140 798,76
nettes (d = b - c)		140 798,76	140 798,76
ns budgétaires totales (e)	56 612,26		56 612,26
émis (f)		528 553,45	528 553,45
ns de mandats (g)		237 759,75	237 759,75
nettes (h = f - g)		1 000,00	1 000,00
		236 759,75	236 759,75
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent		95 960,99	95 960,99
(h - d) Déficit			





# Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

SALINEA SPA - SALTES DU SALAT

Exercice 2022

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ID : 031-213105232-20230404-2023\_04\_04-DE

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
et principal					
Investissement					
Financement					
<b>TOTAL I</b>					
Budgets des services à l'administration					
SALINEA SPA - SALTES DU SALAT					
SALAT					
Investissement	-56 612,26		-95 960,99		-56 612,26
Fonctionnement	-189 161,19		-95 960,99		-285 122,18
<b>Sous-total</b>	<b>-245 773,45</b>		<b>-95 960,99</b>		<b>-341 734,44</b>
<b>TOTAL II</b>	<b>-245 773,45</b>		<b>-95 960,99</b>		<b>-341 734,44</b>
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>-245 773,45</b>		<b>-95 960,99</b>		<b>-341 734,44</b>



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17  
 Nombre de membres présents : 14  
 Nombre de suffrages exprimés : 14  
 VOTES - Pour : 10  
 Contre : 1  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par le Maire ,  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023  
 le Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Lionel ATTANÉ  
 SIRBAN Myriam  
 CASONI François  
 CHAUBET Marie-Thérèse  
 BETTEGA Sylvie  
 BONDIER Rolands  
 Chenu Claude  
 MILLET Alain  
 CHEVALIER Franck  
 HARIKO Evelyn  
 MORENO Dolores (par voie A. Millet)

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture

A Salies du Salat, le 04/04/2023



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

### Date de convocation

29/03/2023

### Date d'affichage

29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-05**

**Objet : Vote du Compte Administratif 2022 : Budget Principal**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Budget Principal et arrête ainsi les comptes :

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	201 000,00
	Réalisé :	170 738,76
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	201 000,00
	Réalisé :	79 258,70
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	4 035 176,08
	Réalisé :	2 709 365,24
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	4 035 176,08
	Réalisé :	4 126 506,08
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-91 480,06
Fonctionnement :	1 417 140,84
Résultat global :	1 325 660,78

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 1, Abstention : 0)

Pour : M. ATTANE Lionel, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par M. MILLET Alain)

Contre : Mme BETTEGA Sylvie

Abstention :

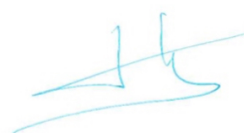
N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 11  
 Nombre de membres présents : 11  
 Nombre de suffrages exprimés : 11  
 VOTES - Pour : 11  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par le Maire ,  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023  
 le Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Lionel ATTANE  
 SIRGAN Myriam  
 CASONI François  
 CHABET Marie-Thérèse  
 BETTEGA Sylvie  
 BONDIER Roland  
 chenu claude  
 MILLET Alain  
 CHEVALIER François  
 HARRICO Evelyne  
 MORENO Dolores (pouvoir A. Millet)

[Handwritten signatures of the council members in blue ink]

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture

A Salies du Salat, le 04/04/2023



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-06**

**Objet : Vote du Compte Administratif 2022 : Résidence " Les Salatines "**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2022 de la Résidence « Les Salatines » et arrête ainsi les comptes :

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de .....

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

### Investissement

Dépenses	Prévu :	<b>259 346,05</b>
	Réalisé :	<b>0,00</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

Recettes	Prévu :	<b>259 346,05</b>
	Réalisé :	<b>274 862,05</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	<b>165 609,59</b>
	Réalisé :	<b>153 971,94</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

Recettes	Prévu :	<b>165 609,59</b>
	Réalisé :	<b>133 456,59</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	<b>274 862,05</b>
Fonctionnement :	<b>-20 515,35</b>
Résultat global :	<b>254 346,70</b>

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 11, Contre : 0, Abstention : 0)

Pour : M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par M. MILLET Alain)

Contre :

Abstention :

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.


Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,




Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023



ID : 031-213105232-20230404-2023\_04\_06-DE





IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17  
 Nombre de membres présents : 11  
 Nombre de suffrages exprimés : 11  
 VOTES - Pour : 10  
 Contre : .....  
 Abstentions : 1

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par le Maire ,  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023  
 le Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Lionel ATTANÉ  
 SIBGAN Olyjian  
 CASONI François  
 CHAUBET Marie-Thérèse

BETTEGA sylvie  
 BONDIER Roland

chenu claude

WILLET Alain  
 CHEVALIER Franck

HARIGO Evelyn  
 MORENO Dolores (pouvoir A. Willet)

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture

A Salies du Salat, le 04/04/2023



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte** : 2023-04-07

**Objet** : Vote du Compte Administratif 2022 : Établissement Thermal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2022 de l'Établissement Thermal et arrête ainsi les comptes :

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de ... ..,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

**Investissement**

Dépenses	Prévu :	204 374,04
	Réalisé :	200 583,67
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	204 374,04
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

**Fonctionnement**

Dépenses	Prévu :	1 008 872,50
	Réalisé :	850 514,67
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	1 008 872,50
	Réalisé :	408 003,79
	Reste à réaliser :	0,00

**Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	-200 583,67
Fonctionnement :	-442 510,88
Résultat global :	-643 094,55

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. ATTANE Lionel, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par M. MILLET Alain)

Contre :

Abstention : Mme BETTEGA Sylvie

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17  
Nombre de membres présents : 11  
Nombre de suffrages exprimés : 11  
VOTES - Pour : 11  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par le Maire ,  
A Salies du Salat, le 04/04/2023  
le Maire ,  
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
A Salies du Salat, le 04/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Lionel ATTANÉ SIRGAN Myriam CASOMI Prangods CHAUBET Marie-Thérèse  BETTEGA Sylvie  BONDIER Roland Chenu Claude MILLET Alain CHEVALIER Franck  MARIKO Evelyne MORENO Dolores (pouvoir Millet A)	
---	--

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture

A Salies du Salat, le 04/04/2023



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-08**

**Objet : Vote du Compte Administratif 2022 : Spa**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2022 du Spa et arrête ainsi les comptes :

## VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de ... ..,

vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

### Investissement

Dépenses	Prévu :	<b>56 612,26</b>
	Réalisé :	<b>56 612,26</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>56 612,26</b>
	Réalisé :	<b>0,00</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

### Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	<b>528 553,45</b>
	Réalisé :	<b>425 920,94</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
Recettes	Prévu :	<b>528 553,45</b>
	Réalisé :	<b>140 798,76</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	<b>-56 612,26</b>
Fonctionnement :	<b>-285 122,18</b>
Résultat global :	<b>-341 734,44</b>

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	17
Nombre de membres présents :	11
Nombre de suffrages exprimés :	13
VOTES - Pour :	12
Contre :	1
Abstentions :	0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par le Maire ,  
A Salies du Salat, le 04/04/2023  
le Maire ,  
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
A Salies du Salat, le 04/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Lionel ATTANÉ  
SIRGAN Myriam  
CASONI François  
CHAUBET Marie-Thérèse  
  
BETTEGA Sylvie  
BONDIER Roland  
ehenu Claude  
MILLET Alain  
CHEVALIER Franck  
MARIAS Evelyne  
  
GOUSSEX pour moi DUPRAT  
MORENO Ddoree (pour moi A. Millet)  
DUPRAT Jean Pierre

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture

A Salies du Salat, le 04/04/2023



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-09**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2023 : Budget Principal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2023 :



**Investissement**

Dépenses : 232 480,06

Recettes : 232 480,06

**Fonctionnement**

Dépenses : 3 683 805,78

Recettes : 3 683 805,78

Pour rappel, total budget :

<b>Investissement</b>		
Dépenses :	232 480,06	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	232 480,06	(dont 0,00 de RAR)
<b>Fonctionnement</b>		
Dépenses :	3 683 805,78	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	3 683 805,78	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 12, Contre : 1, Abstention : 0)

Pour : M. ATTANE Lionel, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. GOUSSE Xavier (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par M. MILLET Alain)

Contre : Mme BETTEGA Sylvie

Abstention :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17...  
 Nombre de membres présents: 11...  
 Nombre de suffrages exprimés : 13...  
 VOTES - Pour : 13...  
 Contre : 0...  
 Abstentions : 0...

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par le Maire ,  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023  
 le Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Lionel ATTANÉ  
 SIRGAN Myriam  
 CASONI Franck  
 CHAUBET Marie-Thérèse

BETTEGA sylvie

BONDIER Roland

Chenu Claude

Millet Alain

CHEVALIER Franck

HARICO Evelyn

GOUSSE X pourvu à DUPRAT

MORENO Dolores (pourvu A. Millet)

DUPRAT Jean Pierre

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture

A Salies du Salat, le 04/04/2023



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-10**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2023 : Résidence " Les Salatines "**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de la Résidence « Les Salatines » pour l'exercice 2023 :

**Investissement**Dépenses : **274 862,05**Recettes : **274 862,05****Fonctionnement**Dépenses : **128 000,00**Recettes : **128 000,00**

---

**Pour rappel, total budget :****Investissement**Dépenses : **274 862,05** (dont 0,00 de RAR)Recettes : **274 862,05** (dont 0,00 de RAR)**Fonctionnement**Dépenses : **128 000,00** (dont 0,00 de RAR)Recettes : **128 000,00** (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 17...  
Nombre de membres présents : 11...  
Nombre de suffrages exprimés : 13...  
VOTES - Pour : 12...  
Contre : 0...  
Abstentions : 1...

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par le Maire ,  
A Salies du Salat, le 04/04/2023  
le Maire ,  
Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
A Salies du Salat, le 04/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Lionel ATTANÉ  
SIRGAN Djiam  
CASONI François  
CHAUBET Marie Thérèse  
Bettega Sylvie  
BONDIER Roland  
ehenu eloude  
MILLET Alain  
CHEVALIER Franck  
HARIG Evelyne  
GOUSSE X pourvu à DUPRAT  
MORENO Dolores (pourvu A. Millet)  
DUPRAT Jean Pierre

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture  
A Salies du Salat, le 04/04/2023



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-11**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2023 : Établissement Thermal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'Établissement Thermal pour l'exercice 2023 :

**Investissement**

Dépenses : 247 083,67

Recettes : 247 083,67

**Fonctionnement**

Dépenses : 985 395,55

Recettes : 985 395,55

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 247 083,67 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 247 083,67 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 985 395,55 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 985 395,55 (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 12, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. ATTANE Lionel, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. GOUSSE Xavier (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par M. MILLET Alain)

Contre :

Abstention : Mme BETTEGA Sylvie

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice :	17
Nombre de membres présents :	14
Nombre de suffrages exprimés :	13
VOTES	
- Pour :	13
- Contre :	0
- Abstentions :	0

Date de convocation : 29/03/2023

Présenté par le Maire ,  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023  
 le Maire ,  
 Délibéré par l'Assemblée délibérante en session Ordinaire  
 A Salies du Salat, le 04/04/2023



Les membres du Conseil Municipal,

Lionel ATTANÉ  
 BIRGAN Myriam  
 CASONI François  
 CHAUBET Marie-Thérèse

BETTEGA Sylvie  
 BONDIER Roland  
 Chevre Claude  
 MILLET Alain  
 CHEVALIER Franck

MARICO Evelyne  
 GOUSSÉ X pourvu DUPRAT  
 MORENO Dolores (pourvu A. Millet)  
 DUPRAT Jean Pierre

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture

A Salies du Salat, le 04/04/2023





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation

29/03/2023

Date d'affichage

29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-12**

**Objet : Vote du Budget Primitif 2023 : Spa**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif du Spa pour l'exercice 2023 :

**Investissement**Dépenses : **56 612,26**Recettes : **56 612,26****Fonctionnement**Dépenses : **530 134,44**Recettes : **530 134,44**

Pour rappel, total budget :

**Investissement**

Dépenses : 56 612,26 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 56 612,26 (dont 0,00 de RAR)

**Fonctionnement**

Dépenses : 530 134,44 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 530 134,44 (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

### Date de convocation

29/03/2023

### Date d'affichage

29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte** : 2023-04-13

**Objet** : Vote des subventions aux Associations dans le cadre du vote du Budget Principal

Le Conseil Municipal décide de retirer cette délibération et de reporter la décision à la prochaine séance afin que le bureau municipal étudie les demandes de subventions et les dotations.

Retirée

Envoyé en préfecture le 05/04/2023

Reçu en préfecture le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ID : 031-213105232-20230404-2023\_04\_13-DE



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JP Duprat'.



Le Secrétaire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H'.



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte** : 2023-04-14

**Objet** : Dispositif des Titres Restaurant pour le personnel municipal pour l'année 2023

Lors du précédent Conseil Municipal, il avait été débattu de la reconduction pour 2023 du dispositif « Titres Restaurant » pour les agents titulaires de la Commune et pour les agents bénéficiant d'un contrat à durée déterminée d'au moins 6 mois consécutifs.

Jusqu'en 2022, les modalités d'attribution des chèques s'effectuaient, annuellement, sous forme de carnets de 6 chèques d'une valeur de 8 € chacun, en fonction du temps de travail des agents.

Compte-tenu de la difficulté d'individualiser, avec cette formule, le nombre exact de chèques par salarié selon les souhaits du Conseil Municipal il est proposé à l'assemblée d'opter pour la mise en place de la carte Pass Restaurant.

Cette carte individuelle par agent, présente de multiples avantages :

- Crédité par l'employeur pour un montant défini annuellement ;
- Facilité d'utilisation et autonomie pour le bénéficiaire, sans code pin et sans contact ;
- Paiement au centime près plusieurs fois par jour jusqu'à 25 euros du lundi au samedi même le soir ;
- Pas de perte de crédits, ils sont reportés automatiquement ;
- Avec l'application mobile associée, le salarié peut commander et se faire livrer au travail ou à son domicile ;
- Moyen de paiement moderne et éco responsable ...

Pour l'année 2023, les règles d'attribution pourraient être de :

- **60 titres d'une valeur de 8 € chacun**, pour les agents dont l'horaire hebdomadaire du poste est compris entre le temps complet et supérieur ou égal à 28 heures, (*soit 6 chèques de plus par rapport à 2022*) ;
- **47 titres d'une valeur de 8 € chacun**, pour les agents dont l'horaire hebdomadaire du poste est strictement inférieur à 28 heures et strictement supérieur à 17,50, (*soit 5 chèques de plus par rapport à 2022*) ;
- **34 titres d'une valeur de 8 € chacun**, pour les agents dont l'horaire hebdomadaire du poste est inférieur ou égal à 17,50 heures, (*soit 4 chèques de plus par rapport à 2022*).

**Ce montant sera également proratisé suivant le temps de présence sur le poste de travail pour les absences supérieures à un mois** : maladie, accident de travail, congés de maternité/paternité ...

Les contributions au financement des titres-restaurant restent identiques aux années précédentes, à savoir :

60 % de la valeur du titre pour la contribution patronale (participation maximale),

40 % de la valeur du titre pour la contribution salariale.

La mise en œuvre du dispositif Carte Pass Restaurant incluant la fabrication, la livraison, le renouvellement, la refabrication en cas de perte des cartes, ne représente aucun coût pour la Commune, seuls des frais de chargement seront appliqués au tarif de 0,08 cts d'euros.

Afin de limiter le coût des rechargements, il est proposé à l'assemblée un rechargement trimestriel à savoir :

- **15 titres d'une valeur de 8 € chacun/trimestre**, pour les agents dont l'horaire hebdomadaire du poste est compris entre le temps complet et supérieur ou égal à 28 heures ;
- **12 titres pour 3 trimestres et 1 dernier trimestre à 11 titres d'une valeur de 8 € chacun**, pour les agents dont l'horaire hebdomadaire du poste est strictement inférieur à 28 heures et strictement supérieur à 17,50 heures ;
- **9 titres pour 3 trimestres et 1 dernier trimestre à 7 titres d'une valeur de 8 € chacun**, pour les agents dont l'horaire hebdomadaire du poste est inférieur ou égal à 17,50 heures.

Chaque fin de trimestre, la part salariale sera prélevée sur le bulletin de paie des agents.

Ce dispositif est une mesure sociale permettant à l'employeur de respecter la mise en œuvre de l'action sociale au sein de la collectivité (loi du 19 février 2007) qui est offerte aux agents ; elle n'a aucun caractère obligatoire pour les salariés qui restent libres, chaque année d'y souscrire ou pas.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur la modernisation et la reconduction de ce dispositif pour une durée d'un an.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré :

- **Approuve** la mise en place de la Carte Pass Restaurant à compter de l'année 2023 ;
- **Décide** la reconduction du dispositif des titres et les conditions d'attribution telles que présentées ci-dessus pour une durée d'un an à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte** : 2023-04-15

**Objet** : Nouvelles conditions d'utilisation de la Salle Socioculturelle

Le Conseil Municipal décide de retirer cette délibération et de reporter ce vote pour permettre une concertation du bureau du Conseil Municipal.

Retirée



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

### Date de convocation

29/03/2023

### Date d'affichage

29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte** : 2023-04-17

**Objet** : Décision pour remplacement du ballon thermodynamique de la Salle Jacques PAVAN

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le chauffe-eau de la salle « Jacques PAVAN » a été remplacé, en fin d'année, en urgence suite à une panne non réparable.

- Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Mouron et Fils d'un montant de 11 991,62 € HT et le plan de financement ci-dessous :

DÉPENSES		RECETTES	
Devis Cumulus	11 991,62 €	- Subvention demandée	7 195,00 €
		- Autofinancement	4 797,00 €
<b>Totaux</b>	<b>11 991,62 € HT</b>	<b>Totaux</b>	<b>11 991,62 € HT</b>

Où l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- **Valide** le devis de l'entreprise MOURON et FILS, reçu le 23/11/2022 pour un montant de 11 991,62 € HT (soit 14 389,94 € TTC)
- **Décide** de solliciter l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute-Garonne, à hauteur de 60 % pour la réalisation de cet investissement, conformément au plan de financement présenté ci-dessus.
- **Dit** que les crédits nécessaires seront prévus au budget.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte : 2023-04-18**

**Objet : Convention-cadre "Petites Villes de Demain" valant Opération de Revitalisation de Territoire**

Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, rappelle le dispositif « Petites Villes de Demain » programme national pour la revitalisation d'un millier de villes de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralité et dont les fragilités sont manifestes.

La Communauté de Communes Cagire Garonne Salat et les communes d'Aspet, Salies du Salat et Saint-Martory se sont associées pour déposer une candidature unique et conjointe qui a été retenue et actée par la signature de la convention d'adhésion le 8 juin 2021.

Cette convention engageait les Collectivités bénéficiaires à élaborer et/ou à mettre en œuvre un projet de territoire explicitant une stratégie de revitalisation. Dans un délai d'environ 18 mois à compter de la date de signature de la convention d'adhésion, le projet de territoire devait être formalisé notamment par une convention d'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), qui doit permettre la mise en œuvre des actions du projet jusqu'en 2026.

Monsieur Duprat présente le projet de convention-cadre « Petites Villes de demain » valant O.R.T, validé en comité de pilotage du 8 mars 2023 et annexé à la présente délibération et propose de le valider par une délibération.

Suite à un débat contradictoire, l'assemblée décide de :

- **Valider** la convention-cadre d'Opération de Revitalisation du Territoire liant la communauté de communes, les communes d'Aspet, Salies du Salat et Saint-Martory, l'État et les différents partenaires dans le cadre du dispositif « Petites Villes de Demain »
- **Autoriser** le Maire à la signer,
- **Préciser** que les modifications demandées par les partenaires signataires qui sont sans effet sur les axes à développer et le périmètre ORT seront après validation, intégrées dans la convention ou ses annexes. Toute modification des orientations stratégiques ou du périmètre de l'ORT devront faire l'objet d'un avenant à signer par le Président qui reçoit tous pouvoirs à cet effet.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04/04/2023

### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 17

Présents : 11

Nombre de suffrages : 13

### Date de convocation

29/03/2023

### Date d'affichage

29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

### **Etaient présents :**

M. ATTANE Lionel, Mme BETTEGA Sylvie, M. BONDIER Roland, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

### **Procuration(s) :**

M. GOUSSE Xavier donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à M. MILLET Alain

### **Etai(ent) absent(s) :**

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GASTALDELLO Thierry, M. GOUSSE Xavier, Mme JAQUET Michèle, Mme MORENO Dolorès, Mme UDAVE Nicole

### **Etai(ent) excusé(s) :**

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme BETTEGA Sylvie

**Numéro interne de l'acte** : 2023-04-19

**Objet** : Cession gratuite du gymnase à la Communauté de Commune " Cagire Garonne Salat "

Monsieur le Maire,

- rappelle que dans sa séance du 6 Février 2020, le Conseil Municipal a délibéré pour le transfert du gymnase municipal situé rue des Comtes du Comminges à la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat en évoquant l'utilisation quotidienne de ce bâtiment par le Collège des 3 Vallées avec les sections football et basket ainsi que par quelques associations Salisiennes qui doivent pouvoir conserver leurs plages horaires d'utilisation.
- rappelle le projet de réhabilitation du gymnase de Salies-du-Salat, actuellement propriété de la Commune, par la communauté de communes,
- rappelle la parcelle concernée par l'opération et appartenant la Commune :

**Section : A - Numéro : 2095 - Contenance : 30a91ca**

- propose, en accord avec la Communauté de Communes, que l'acquisition ne devienne effective qu'après l'obtention d'une part des autorisations d'urbanisme indispensables au projet et d'autre part des subventions sollicitées permettant d'avoir un plan de financement équilibré.

L'assemblée, après en avoir délibéré, décide de :

- **Procéder** à la cession gratuite de la parcelle dans le cas où les réserves seront levées.
- **Autorise le Maire** à signer tous documents se rapportant à cette opération.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à SALIES DU SALAT  
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,

